

## Comité des Questions Migrations

*L'Hébergement des Personnes Migrantes, un Enjeu Majeur pour le Respect des Droits Humains.*

### JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS : Refonder l'Accueil à l'Aune des Droits et de la Dignité

En cette Journée mondiale des réfugiés, le Comité des Questions Migratoires de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe réaffirme avec force que toute politique migratoire doit reposer sur le respect inconditionnel des droits fondamentaux de toute personne humaine, tels que consacrés par la Convention européenne des droits de l'homme et réaffirmés dans sa Recommandation pour une approche globale des droits des réfugiés et des migrants et du rôle de la société civile.<sup>1</sup>

La société civile alerte sur les risques d'un glissement, en Europe et dans le monde occidental dans son ensemble, vers un régime de gestion des frontières et des questions migratoires qui n'est pas seulement fondé sur des infrastructures et technologies à objectifs sécuritaires<sup>2</sup> légitimes, mais aussi sur celles qui sont abusives et intrusives par la collecte massive de données personnelles et par leurs logiques de suspicion perdant de vue l'accueil, la solidarité et la protection. Un tel cadre menace d'éroder les droits fondamentaux des personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, et d'institutionnaliser une attitude de méfiance systématique, incompatible avec les engagements et valeurs historiques de l'Europe et du monde occidental.

Alors que l'adoption en 2024 du Pacte européen sur l'asile et la migration marque une étape majeure pour l'avenir des politiques migratoires en Europe, sa mise en œuvre suscite des préoccupations. L'élargissement des procédures de détention, le recours croissant à la surveillance numérique et à l'intelligence artificielle – y compris à l'égard d'enfants – font craindre une normalisation de pratiques attentatoires à la dignité, à la protection et à l'accès effectif à l'asile.

En cette journée symbolique, le Comité appelle à ce que la société civile, les institutions démocratiques et les personnes concernées soient associées pleinement à un processus de politiques migratoires réalistes mais justes et courageuses pour mieux mettre en œuvre les principes du droit international, de la non-discrimination et de la solidarité, afin de refonder l'accueil, y compris dans ses dimensions d'hébergement et d'inclusion, à l'aune des droits humains.

<sup>1</sup> Adoptée par l'Assemblée Générale de la Conférence des OINGs le 26 avril 2023.

<sup>2</sup> Comité des Questions Migratoires, 2025 : Rapport de la visite d'étude terrain en Pologne. Disponible [ici](#).